

Ecouter des extraits d'œuvres musicales en classe

Préambule

Les réactions spontanées des jeunes enfants écoutant de la musique, s'accompagnent de mouvements corporels ou de gestes vocaux expressifs, bien avant que certaines connaissances musicales et aptitudes langagières ne soient réellement acquises. Elles leur permettent ainsi d'exprimer leur ressenti activement, en recréant les gestes des musiciens émetteurs des sons (choisis et organisés par le compositeur selon son intention esthétique pour agir sur l'affect de l'auditeur). Cette étape naturelle est avant tout ludique, sensorielle et motrice. Elle permet d'articuler le travail de la perception auditive avec la coordination motrice, aptitudes fondamentales des musiciens. L'évolution conduira vers une maîtrise progressive du geste en lien direct avec l'affinement de la perception. Le langage permettra de développer l'imaginaire par l'évocation des images entrevues, de faire émerger des concepts musicaux et d'exprimer de plus en plus finement ses émotions. Le codage structurera la perception dans le temps à l'échelle de l'extrait étudié.

L'écoute d'œuvres musicales doit s'appuyer sur la participation active des élèves, et générer des productions (vocales, gestuelles, corporelles, verbales et graphiques) qui permettront d'illustrer la perception, d'en évaluer sa nature puis de l'affiner.

L'ouverture culturelle et artistique est requise. L'école ne doit pas enfermer les élèves dans des genres/époques ou auteurs/compositeurs exclusifs ni devenir la caisse de résonance des grosses productions médiatiques. Elle doit être force de proposition afin de créer une culture commune pluraliste.

Diversifier les provenances, sélectionner la qualité et l'originalité, privilégier les œuvres emblématiques innovantes et porteuses de sens, en résumé, faire entrer les classiques à l'école (étymologiquement : « qui méritent d'être enseignés dans les classes »). Ces œuvres-là ont la particularité de traverser les différentes époques et de dépasser les phénomènes de modes.

Il en existe aussi bien dans la musique savante que dans les musiques traditionnelles du monde, les musiques de films, les musiques actuelles ou d'origine afro-américaines. L'enseignant devra donc opérer des choix afin de sélectionner l'équivalent musical des fables de La Fontaine ou du roman de Renart.

La démarche globale d'écoute/découverte active pourra s'inspirer du cheminement suivant :

Jouer (agir, sentir, percevoir)

Pour développer les aptitudes du musicien :

- La perception auditive
- Le geste corporel (le plus souvent en salle de jeu)
- Le geste vocal
- Le geste instrumental (corporel ou à l'aide d'objets/instruments divers)
- La coordination entre la perception auditive et l'action motrice

Analyser (nommer, définir, conceptualiser, structurer, représenter) et **s'exprimer**

Verbaliser afin d'exprimer son ressenti (imaginaire, émotions) et pour nommer les différents éléments musicaux perçus.

Coder pour représenter leur organisation dans le temps (succession/simultanéité).

Comprendre

Acquérir des connaissances culturelles et artistiques autour de l'extrait étudié, chercher à comprendre l'intentionnalité des compositeurs dans leurs différents contextes de création, établir le lien avec les moyens musicaux employés (choix des matériaux sonores et de leur traitement).

I Jouer

Activités vocales

Elles consistent le plus souvent au départ, à imiter l'élément musical le plus saillant, la voix humaine permettant de reproduire fidèlement tous types de sons. On imitera aussi les éléments de second plan lors d'écoutes successives. On affinera progressivement ces gestes vocaux par de nouvelles écoutes/productions. Tout ou partie de l'extrait étudié pourra ainsi être reconstitué. Ces découvertes déboucheront également sur des phases d'exploration de modes de jeux particuliers introduits par la nature des musiques étudiées.

Activités gestuelles

Accompagner un extrait musical permettra d'engager un travail de nature plutôt rythmique, qui mettra en évidence la présence d'une pulsation, de rythmes et d'ostinatos spécifiques.

Des séances parallèles viseront à développer la précision rythmique, la coordination, la latéralisation et l'adaptation corporelle aux objets sonores utilisés.

La recherche sonore à l'aide d'objets/instruments divers, permettra d'inventorier puis de sélectionner certains gestes produisant des sonorités proches de celles présentes dans l'extrait étudié.

Une partie de l'œuvre pourra ainsi être partiellement reconstituée gestuellement (ou plus exactement transposée par l'intermédiaire de corps sonores variés).

Activités corporelles

Très appréciées par les plus jeunes, leur finalité première est de synchroniser la perception avec l'action motrice globale. Un cheminement de l'expression corporelle spontanée vers le mouvement collectif codifié permettra de mettre en évidence certains concepts : le caractère, la pulsation, les timbres, certains profils sonores, des motifs mélodiques et rythmiques, des phrases mélodiques, des procédés : succession/simultanéité, accumulation, tuilage, questions/réponses, solo/tutti, canons...

Des séances parallèles pourront cibler des compétences dans le domaine de l'éducation physique (autour du geste, de la gestion de l'espace et de la relation avec l'autre).

II Analyser

Verbaliser

La parole accompagne constamment les différents types d'activités décrits précédemment.

Laisser émerger les représentations premières (ressenti, éléments musicaux perçus) puis apporter des compléments adaptés aux aptitudes cognitives des élèves. Certains éléments étant plus complexes à définir, on pourra alors décrire les actions qui auront permis de les mettre en évidence (voir par exemple la définition du rythme dans le glossaire).

Un travail parallèle en maîtrise de la langue permettra de développer le vocabulaire dans le domaine de l'expression des sentiments, autour de l'imaginaire et des concepts musicaux.

Coder

Le codage permet d'accéder à une nouvelle dimension : la perception globale de l'organisation des éléments sonores dans le temps.

On pourra aussi mieux appréhender les durées, différents timbres, des registres, l'organisation des successions/simultanéités, les phrases mélodiques, certaines nuances, des plans sonores...

Le codage permettra également, tout en structurant l'écoute, d'effectuer des reconstitutions d'œuvres (vocales et gestuelles) en respectant l'organisation des différents éléments sonores.

III Comprendre

Les découvertes faites par l'action seront mises en lien avec des connaissances culturelles et

artistiques, autour des différentes œuvres découvertes et créeront de nouveaux repères qui permettront d'aborder des futures séances d'écoute avec un capital de connaissances qui pourront alors être réinvesties. Du lien pourra également être fait dans les domaines de l'histoire, de la géographie et de l'éducation civique.

Glossaire

Timbre : sonorité (ou couleur) spécifique à une voix ou un instrument.

Tessiture : zone de hauteurs spécifiques à un individu ou à un instrument.

Registre : partie d'une tessiture (grave, médium, aigu).

Famille instrumentale : ensemble d'instruments possédant des critères communs :

Aérophones (instruments à vents) : cuivres, bois à anches libres, simples ou doubles, orgues.

Cordophones (instruments à cordes) : frottées, frappées ou pincées.

Idiophones et membranophones (percussions) : métaux, claviers, accessoires, peaux.

Densité : quantité d'événements sonores simultanés.

Accumulation : augmentation progressive de la densité.

Tuilage : superposition temporaire de profils sonores.

Pulsation : battements réguliers présents dans un extrait musical. C'est le plus souvent ce que l'on marque avec les pieds lors d'un déplacement. Le dénombrement des temps permet de mesurer la taille d'une phrase musicale.

Tempo : vitesse de la pulsation (nombre de battements par minute, mesuré par un métronome).

Mesure : regroupement d'un certain nombre de temps présentant une régularité dans l'accentuation (le plus souvent par groupes de 2, de 3 ou de 4), le premier étant le plus fort, le dernier le plus faible.

Mesure binaire/ternaire : lorsque les subdivisions de chaque temps sont des multiples de 2 ou 3.

Rythme : caractérise des intervalles de temps irréguliers entre les sons. C'est ce que l'on bat avec ses mains quand on double une mélodie chantée.

Ostinato : motif rythmique (ou mélodique) répété obstinément.

Accent : mise en relief d'un élément musical, le plus souvent par augmentation ponctuelle de son volume.

Crescendo/decrescendo : mouvement d'intensité croissant/décroissant.

Phrase musicale : synonyme de mélodie lorsqu'elle ne comporte que des notes (souvent reproduite à la voix sur une expiration), elle peut aussi désigner une succession de sonorités formant un rythme avec un début et une fin repérables.

Mouvement ascendant/descendant : ligne mélodique se dirigeant vers l'aigu/ le grave.

Bourdon : son tenu à hauteur déterminée.

Refrain : suite de mots ou de phrases mélodiques qui reviennent régulièrement après chaque couplet.

Couplets : strophes d'une chanson ou phrases mélodiques distinctes séparées par un refrain.